

Parc régional des îles-de-Saint-Timothée

Accueil de groupe pour la saison hivernale 2023

Le Parc accueille les groupes scolaires et les entreprises pour une journée (ou ½ journée) plein air. Les activités sont :

- anneau de glace
- une patinoire de hockey
- glissade (apporter vos traineaux)
- sentier de raquettes (location raquettes 5\$/pers par jr ou 50\$/ jr pour le lot complet)
- sentier pédestre
- chalet de service (capacité maximum de 45 personnes à la fois)
- vente de chocolat chaud (1\$)

Pour l'utilisation de la salle polyvalente dans le bâtiment principal, les coûts sont de 30\$/jr, gratuit pour les groupes locaux (Salaberry-de-Valleyfield). Les coûts pour la présence d'un ou d'une surveillante (surveillance, prêt d'équipement et ménage) sont de 35\$/h, minimum 4 heures. Pour les grands groupes (60 et plus), un 2^e surveillant est nécessaire (70\$/h minimum 4 heures).

Nous offrons aussi le feu de camp au coût de 50\$. Des tiges sont à votre disposition pour faire griller vos guimauves et/ou saucisses. Vous devez apporter vos guimauves et saucisses.

Après votre visite, vous recevrez une facture par la poste (à payer dans les 30 jours). L'activité est annulée (sans frais) si la température n'est pas propice. Les taxes sont incluses dans les prix.

Bons trucs à savoir :

- 1) L'autobus peut utiliser le débarcadère à l'entrée piétonnière au centre du parc (située au 180 rue St-Laurent). L'autobus peut ensuite se rendre dans le stationnement à l'entrée principale du parc (226 rue St-Laurent). La distance entre le stationnement et le chalet est de 450 mètres.
- 2) Les planches à neige et autres appareils de glisse en position debout sont interdits.
- 3) Nous vous recommandons le port du casque pour le patinage.
- 4) Vous êtes responsables de la sécurité des enfants dans le parc. Les enfants doivent rester à portée de vue d'un responsable de groupe. Il est interdit de monter dans les tours de sauvetage.
- 5) Prévoyez de l'aide pour superviser les activités. Pour des raisons de sécurité, prévoyez une surveillance en permanence pour la glissade afin de 1) dégager le bas des pistes et 2) faire remonter les enfants par le couloir de remonter (et non dans les pistes). Apportez des sifflets, ils seront très utiles.

- 6) Apportez un lot de bâtons de hockey avec une balle ou une rondelle afin de permettre à tous de jouer au hockey.
- 7) N'oubliez pas vos bouteilles d'eau ou contenants réutilisables ou compostables.
- 8) Si vous avez réservé des raquettes :
 - Le préposé à l'accueil vous donnera l'ensemble des raquettes réservées;
 - Vous êtes responsable de retourner l'ensemble des raquettes et d'en assurer une bonne utilisation;
 - Prévoyez la tâche d'ajuster les raquettes et de les mettre aux enfants. Le surveillant de la ville ne fait pas cette tâche.
 - Même si vous n'en avez pas réservé, il est toujours possible d'en louer sur place.
- 9) Vous recevrez une facture par la poste après votre visite.



Pour informations et réservation, contactez :
 Mylène Julien
 Service récréatif et communautaire, Ville de Salaberry-de-Valleyfield
 479, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield
 Téléphone : (450) 370-4883
 Courriel : mylene.julien@ville.valleyfield.qc.ca